



SECURISATION DE L'ETABLISSEMENT

L'administration doit cesser l'inaction

Le bureau local Force Ouvrière Justice tient à dénoncer une nouvelle fois la gestion calamiteuse des travaux de sécurisation de l'établissement.

Il aura fallu que **FO** menace de publier un communiqué pour dénoncer l'incompétence manifeste du maître d'œuvre, notamment concernant le positionnement aberrant du portail, pour que la direction Interrégionale, valide enfin la création d'une entrée distincte pour le parking visiteurs.

Pourtant, **Force Ouvrière** avait alerté dès le départ : si le portail avait été positionné à proximité du rond-point, comme nous le préconisons, le contribuable n'aurait pas à supporter aujourd'hui une facture supplémentaire liée à cette mise en œuvre tardive et mal pensée.

Mais au-delà de ce constat accablant, **le bureau local Force Ouvrière Justice** constate surtout que la sécurisation effective de l'établissement s'enlise, sans aucune date claire ni calendrier précis pour la réalisation des travaux.

Depuis l'ouverture du QLCO, la situation est devenue intolérable et dangereuse. Chaque matin, les agents prennent leur service au milieu d'une file interminable de véhicules, mêlant personnels et familles de détenus pour se rendre au parloir.

De plus, les familles stagnent au niveau de l'APV, pourtant fermé.

Elles disposent d'une visibilité directe sur les plaques d'immatriculation des véhicules des agents, puis sur le visage des personnels prenant leur service ou le quittant.

Pour **le bureau local Force Ouvrière Justice**, il s'agit d'une aberration sécuritaire totale.

Les agents expriment une colère légitime et réclament depuis des mois une anonymisation minimale et une sécurisation digne de ce nom.

Pendant ce temps, l'administration reste inactive, malgré les alertes répétées et alors même que des solutions existent, comme cela a été mis en place dans des établissements comparables, notamment à Vendin-le-Vieil, qualifié de « **sœur jumelle** ».

A défaut de réponse rapide et concrète, **le bureau local Force Ouvrière** alerte solennellement les hautes sphères, **la colère des agents est à son point de rupture**. Si celle-ci venait à exploser, l'administration porterait l'entière responsabilité d'un nouveau mouvement de contestation des surveillants, déterminés à obtenir des travaux pourtant légitimes et indispensables à leurs sécurité.

Le bureau local Force Ouvrière ne pourra contenir indéfiniment **la colère des personnels**, exposés quotidiennement et laissés sans protection.

La sécurité des agents n'est ni une option ni une variable d'ajustement.

